

Bruxelles, le 24 avril 2026
(OR. en)

8263/26

EDUC 113
JEUN 62
EMPL 98
SOC 216
COMPET 481

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Compétences de base et espace européen de l'éducation: jeter des ponts pour l'avenir - <i>Échange de vues</i>

Les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur le sujet visé en objet, dans la perspective de l'échange de vues que le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" tiendra le 11 mai 2026.

Compétences de base et espace européen de l'éducation: jeter des ponts pour l'avenir*Note d'orientation de la présidence*(Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport")

Notre monde évolue à un rythme sans précédent. L'accélération de la transformation technologique, notamment le développement rapide et l'utilisation de l'intelligence artificielle, les défis démographiques, les crises géopolitiques, sanitaires et climatiques, ainsi que les défis sociétaux et économiques complexes créent de nouvelles réalités. À la lumière de ces changements, l'UE est également confrontée à un défi en matière de compétitivité; les besoins du marché du travail évoluent, nécessitant une certaine adaptabilité, notamment la capacité à se reconvertir, à se perfectionner et à répondre à l'évolution de la demande d'emploi.

Dans ce contexte, les systèmes d'éducation et de formation en Europe ont un rôle crucial à jouer pour favoriser l'innovation et stimuler la compétitivité européenne, relever les défis sociétaux et renforcer la résilience. Dans le même temps, ils doivent de plus en plus aider les personnes non seulement à accéder à l'emploi, mais aussi à se développer en tant que citoyens actifs, informés et résilients, capables d'appréhender des environnements complexes et en évolution rapide. Pour ce faire, les systèmes d'éducation et de formation doivent continuer à évoluer, afin de préparer les citoyens à un avenir en mutation rapide, connaissant des transformations de la société, de l'économie et du marché du travail. En vue d'y parvenir, il est nécessaire d'adapter constamment les stratégies nationales, de définir des mesures stratégiques pour améliorer les acquis d'apprentissage et, à terme, de stimuler la réussite scolaire de tous les apprenants.

Au sein de l'espace européen de l'éducation, les États membres sont conscients que les systèmes d'éducation et de formation sont essentiels pour doter les individus des aptitudes et des compétences nécessaires pour réussir dans la vie, le marché du travail et la société. Tant la résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030), que les travaux considérables réalisés jusqu'à présent au sein du Conseil sur la préparation du deuxième cycle mettent en avant un attachement constant à la qualité, à l'équité, à l'inclusion et à la réussite pour tous ainsi qu'une volonté de parvenir à la pleine réalisation de l'espace européen de l'éducation d'ici à 2030.

Des objectifs sont en place pour suivre les progrès et recenser les défis; plus particulièrement, la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences devrait être inférieure à 15 % d'ici à 2030, et la proportion d'élèves scolarisés en huitième année ayant une maîtrise des outils informatiques et une culture de l'information insuffisantes devrait être inférieure à 15 % d'ici à la même année. Il ressort des données disponibles au niveau de l'UE que les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs convenus en 2021 restent inégaux. Si des tendances positives peuvent être observées dans certains domaines, il reste des défis à relever pour faire en sorte que tous les apprenants acquièrent ce qui est nécessaire pour réussir dans un contexte en mutation rapide. Cela nécessite une réflexion critique sur les approches et stratégies politiques actuelles, en particulier en explorant les moyens de fournir un soutien plus efficace à tous les apprenants. L'ambition politique élevée doit être davantage alignée sur une mise en œuvre efficace afin de garantir de meilleurs résultats. À cet égard, la coordination et la cohérence des initiatives de l'UE dans le domaine de l'éducation et de la formation, en particulier celles concernant les aptitudes et les compétences, ainsi qu'un soutien constant en faveur des systèmes nationaux d'éducation et de formation restent des objectifs clés.

De récentes initiatives de l'UE ont mis en évidence la nécessité d'investir dans les aptitudes et les compétences. Il est crucial de se concentrer sur le capital humain pour la prospérité de l'Union, sa résilience économique et son économie sociale de marché unique en son genre. La communication de la Commission intitulée "L'union des compétences" souligne la nécessité d'un socle éducatif et de compétences plus solides pour tous, afin de garantir un large accès à l'éducation, à l'apprentissage tout au long de la vie et à des possibilités d'emploi, et de s'adapter aux transitions et aux crises. Le plan d'action de la Commission pour les compétences de base vise à la fois à aider les États membres à améliorer les résultats dans des domaines tels que les compétences en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, ainsi que les compétences numériques et en matière de citoyenneté, mais aussi à contribuer à des objectifs plus larges liés à la compétitivité, à la résilience et à la participation démocratique.

Bien qu'il n'existe pas d'interprétation unique et unifiée du concept de "compétences de base", aux fins du présent échange de vues, l'accent est mis sur les compétences fondamentales que chaque personne devrait acquérir en tant que base minimale pour progresser par la voie de l'éducation et de la formation, de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'employabilité et de la participation active à la société. Cette interprétation pourrait impliquer une perspective plus large et plus holistique, englobant également des compétences transversales telles que l'esprit critique, la communication, l'adaptabilité, la collaboration et l'engagement civique, qui sont essentiels non seulement à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation et de formation, mais aussi tout au long de la vie.

À l'avenir, ces compétences fondamentales doivent non seulement être renforcées, mais aussi redéfinies en permanence à la lumière des réalités émergentes, en vue d'aider de manière efficace les individus à réussir dans la vie, dans leur travail et dans une société démocratique, ainsi qu'à appréhender la complexité, l'incertitude et le changement. Les systèmes d'éducation et de formation doivent anticiper les changements, adapter l'apprentissage de base aux nouveaux besoins et veiller à ce que les apprenants soient équipés tant pour relever les défis d'aujourd'hui que pour saisir les opportunités de demain. Cela nécessite également d'intégrer une perspective d'apprentissage tout au long de la vie à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation et de formation, en veillant à ce que les possibilités de perfectionnement et de reconversion soient accessibles à tous les stades de la vie.

Compte tenu de ce qui précède, la présidence invite les ministres à répondre aux questions ci-après, dans le cadre d'un échange de vues sur le sujet. Nous demandons que les interventions ne dépassent pas une durée de trois (3) minutes.

1. Compte tenu de l'évolution rapide du paysage, comment convient-il d'adapter les stratégies nationales d'éducation et de formation pour doter les apprenants des compétences fondamentales dont ils ont besoin pour réussir aujourd'hui et faire face aux défis de demain? Nos systèmes d'éducation et de formation sont-ils suffisamment flexibles et orientés vers l'avenir pour remplir leur mission?
2. Comment la coopération au niveau de l'UE, en particulier dans le cadre de l'espace européen de l'éducation et en synergie avec l'union des compétences, le cas échéant, peut-elle soutenir au mieux cette transformation?